



**PASSE**  
**MURAILLE**

## Mémo de l'accessibilité numérique

### 1. Augmenter la taille du texte

La taille du texte doit pouvoir être agrandie jusqu'à 200% sans perte d'information.

### 2. Les contrastes

Le contraste entre le texte et son fond de couleur doit être assez visible.

### 3. La hiérarchie des titres

Les titres doivent suivre l'ordre chronologique pour structurer les paragraphes.

### 4. Les sous-titres

Les vidéos ont besoin de sous-titres synchronisés, vérifiés et non incrustés ainsi que d'une transcription.

### 5. Alternative explicite des images

Les images qui contiennent un texte qui ne se trouve pas ailleurs nécessitent une retranscription.

### 6. Visibilité et sens logique de navigation du focus

Le focus est un cadre coloré qui entoure l'élément sélectionné pour la navigation au clavier. Il doit se déplacer de manière logique et il doit être assez contrasté.

### 7. Piège au clavier.

La navigation au focus doit permettre d'atteindre tout le contenu du site.

### 8. Lien ou élément cliquable explicite

Du code est ajouté dans un lien non explicite pour être compris par les synthèses vocales. C'est le texte alternatif.

### 9. Aide au remplissage et à la correction

Des exemples concrets à côté des champs de formulaire permettent d'aider à son remplissage et à sa correction.

### 10. Accessibilité des PDF

Les PDF doivent être structurés par du code (balises) et respecter les règles d'accessibilité qui leur sont spécifiques.

# C'est quoi l'accessibilité numérique ?

L'accessibilité numérique désigne la conception de contenus et de services en ligne qui peuvent être utilisés par toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap.

## Directive européenne (UE) 2016/2102

Depuis le 23 septembre 2020, le secteur public est soumis à l'obligation de rendre conformes leurs sites, intranet, applications mobiles et documents numériques.

Les directives du Web Content Accessibility Guidelines (WCAG)

Les WCAG 2.1 ou, en français, les règles pour l'accessibilité des contenus Web, définissent la façon de rendre les contenus Web plus accessibles aux personnes en situation de handicap.

## Les WCAG sont fondés sur 4 principes fondamentaux :

### Perceptible

L'information et les composants de l'interface utilisateur doivent être présentés à l'utilisateur de façon à ce qu'il puisse les percevoir.

### Utilisable

Les composants de l'interface utilisateur et de navigation doivent être utilisables.

### Compréhensible

Rendre toutes les fonctionnalités accessibles au clavier.

### Robuste

Optimiser la compatibilité avec les agents utilisateurs actuels et futurs, y compris les technologies d'assistance.

## Les services numériques de Passe Muraille :

**Quick Scan** : permet d'évaluer un site à l'aide de plusieurs critères bloquants. Cela donne un aperçu du niveau d'accessibilité. (voir verso)

**Audit** : donne lieu à une déclaration d'accessibilité légale niveau A et AA à placer sur le site. Pour les sites web, applications, intranets, PDF....

**Formations** : Comprendre et appliquer les principes de l'accessibilité numérique (développeurs, rédacteurs, communicants, Word PDF ...).

**Accompagnement** : Nous sommes à vos côtés pour évoluer ensemble vers un projet numérique accessible.

**Monitoring** : Suivi et révision du projet tous les 3 mois après l'accompagnement.



### Nous contacter

[direction@passe-muraille.be](mailto:direction@passe-muraille.be)

065/ 77 03 70

Passe Muraille asbl  
Avenue Thomas Edison, 2  
7000 Mons  
[www.passe-muraille.be](http://www.passe-muraille.be)

+32 (0)65 77 03 70  
BCE 0464.533.295  
Banque IBAN BE76 0013 1898 6495